Jean-Baptiste Mure[1] (1747-1824), consul général à Alexandrie :

« Mémoire politique sur l'Égypte, par le c[itoye]n Mure, ancien consul général de la République française en Egypte ». Vers 1795[2].

Notice biographique de Jean-Baptiste Mure, extraite de la *Biographie universelle* de Louis-Gabriel Michaud, copie manuscrite. Vers 1860.

Louis Antoine Mure de Pélanne[3] (1761-1843), consul général au Maroc :

« Rapport sur les affaires de France au Maroc ». 1798.

Jean-Baptiste Mure de Pélanne[4] (1802-1873), consul général à Smyrne :

« Quelques mots sur les genres de langues, les élèves drogmans et les drogmans en général », mémoire manuscrit. Vers 1865.

Mémoire descriptif sur le Nordland (Norvège). Vers 1860.

Carrière. — Lettre d'Herbet, conseiller d'État, directeur des consulats et affaires commerciales, relative à sa situation à Smyrne (20 novembre 1860), lettres de réponse du comte Arnaud à des interventions en faveur de son fils, Gaston (1864-1870). 1860-1870.

Gaston Mure de Pélanne[5] (1844-1927), consul général de France.

Carrière. — Acte de baptême, lettres relatives à sa situation professionnelle, interventions, brevets, faire-part de décès [à noter : inventaire des archives du consulat de France au Callao (Pérou)]. 1844-1927.

Portrait : photographie sur papier albuminé colorée à l'aquarelle. Vers 1869.

1. Voir sa notice dans A. Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, Paris, Ministère des Affaires étrangères, s. d., p. 459-461.
2. Une copie de ce mémoire est conservée au ministère des Affaires étrangères sous la référence Mémoires et documents, Égypte, 1, f° 86-127.
3. Voir sa notice dans A. Mézin, *Les consuls, op. cit.*, p. 459-461.
4. Jean-Baptiste Mure de Pélanne est le fils de Louis-Antoine.
5. Gaston Mure de Pélanne est le fils aîné de Jean-Baptiste.